École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Ordre du jour de la 2e séance

Montréal, le 20 octobre 2026 | 18 h 15

2110, boul. Saint-Joseph Est, Montréal

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum

   Membres présents : Madame Isabelle Périard, Janique Payette, Julie Gaudet, Audrey Sloan, Guillaume Kasper, Myriam Bélanger, Kathia Gaillardetz, Esther Riendeau, Nathalie Migneault, Samuel Delmas, Béatrice Minner, Blandine Pezzano, Émilie Lair. Oliva Guillen et Paola Vergara arrivées plus tard.
   Membre absent : Marie-Josée Avon.

   Formant le quorum sous la présidence d'Esther Riendeau.

   La présidente, Esther Riendeau, déclare la séance ouverte à 18h20.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

   L'ordre du jour est proposé tel quel par Audrey Sloan et adopté par Myriam Bélanger.

3. **Mot de la direction**

   - Aurélie Boitelle a quitté le poste de directrice adjointe pour retourner à l'enseignement. Nathalie Bertrand vient en aide suite à ce départ 3 jours par semaine, le poste est en affichage dès aujourd'hui.
   - Départ de Tassnim. Quitte son poste de TES. Le poste sera à l'affichage le 4 novembre 2026

4. **Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2026**

   Béatrice Minner propose et Julie Gaudet seconde.

5. **Suivis de la séance du 15 septembre 2026**

   - **Cours d'école** : au frais du cssdm. Les clôtures ont été enlevées le 4 octobre 2026. Il y aura pose de tapis en caoutchouc sur les grillages là où c'est glissant. Les boulons qui manquent sur les structures ont été commandés (à venir). La structure autour du jardin est considérée comme patrimoniale, on ne peut donc pas la retirer. À voir pour poser une bordure en caoutchouc pour protéger en cas d'accident. Il y aura autour du module un nivellement avec une couche de pierre concassée, une couche spéciale et du gazon synthétique en finition.
     La garantie légale du module se terminait le 2026-10-12, il faut voir si le fait d'avoir signalé les problématiques avant peut entrer dans cette garantie. On va demander à la ville pour avoir plus de paillis.
   - **Salon du livre** : La date choisie serait le 25 mars, en attente d'officialisation de la Librairie un livre à soi. Devra avoir la confirmation également de Annie Jodoin pour la disponibilité du Gymnase. Le mois de la francophonie sera du 8 au 25 mars. Le Lecturothon serait du 22 au 25 mars (à confirmer). Le dépôt du projet pour avoir des auteurs était pour le 15 octobre, on attend de voir si notre projet a été retenu. Début ou mi-novembre pour la réponse.

École Saint-Pierre-Claver
2110, boul. Saint-Joseph est à Montréal
H2H 1E7
Téléphone (514) 596-5700
st-pierre-claver.cssdm.gouv.qc.ca

- **Projet bibliothèque :** 18h49. Reprise du projet par Madame Périard. Le local visé pour le déménagement serait le local 100. Le projet se fait en coordination avec Madame Altidore, bibliothécaire de la CSSDM. Le Local balado va aller au local 101 parce que la cohabitation bibliothèque et balado n'était pas conviviale. Janique, Guillaume et Audrey étaient à la rencontre avec Madame Altidore, les plans seront refaits. Il doit y avoir 3 soumissions pour le matériel. Les rayons au mur pourront être récupérés et déménagés, mais ce qui se trouve au centre ne peut être récupéré. Une fois le tout réglé, il y aura un appel aux bénévoles auprès des parents pour le déménagement. Il y a 7823 docs à déménager. Aucun échéancier pour le déménagement encore. En attendant, la bibliothèque actuelle ne sera pas utilisée.
- **Formule AGA** : 18h55. Béatrice Minner va se charger de sonder les parents.
- **Formation aux parents** : 18h57. On peut se permettre 5 formations. Béatrice Minner demande la possibilité de sonder les parents. Il faudrait garder une partie du budget pour une formation de transition pour la maternelle. Envoie massif de courriel pour sonder les parents sur les sujets qui peuvent être préoccupants. Atelier des couvertures, Guillaume Kasper n'a pas eu de retour et Esther Riendeau, après avoir fait des recherches à ce sujet et suggère que ce soit pour les jeunes plutôt que les parents et de faire une demande à l'OPP.
- **Formation aux membres du CÉ**: 19h05. Pour les procès verbaux, c'est très important qu'il y ait une distinction entre adopté et approuvé (on adopte ou non le budget). On approuve les règles ou certaines activités. On pourrait se faire mettre en demeure de refuser le budget, mais le CSSDM ne le fait pas. Esther Riendeau mentionne qu'on pourrait avoir recours à quelqu'un du CSSDM pour nous l'expliquer et Guillaume Kasper confirme l'intérêt.
- **OPP**: 19h11. Présentation du budget (qui a été envoyé de la part d'Oliva Guillen en courriel). Esther Riendeau a des questions sur la teneur des projets scolaires et la teneur du fonds et suggère que le montant présenté dans le document d'Oliva Guillen atteigne le solde restant de l'OPP dans le fond 4 de 32 500$. Pour y arriver, 12 000$ en ajout pour la bibliothèque, il y a un montant des chandails qui n'est pas inclus dans le budget, ce qui monte le tout à un peu plus de 13 000$. On enlève 5 000$ du budget de la cour pour le mettre dans la bibliothèque. Deux demandes de pièces de théâtre ont été faites de la part de monsieur Jasmin Savard pour le préscolaire. Les représentations se font au gymnase et il est impossible d'inclure les première et deuxième année pour des raisons logistiques (965.79$).
  En 2ème année, Jade Demers demande 500$ pour des jeux de mathématiques afin de les aider à la préparation au Défi mathématique annuel.
  L'opp demande la probabilité d'inclure une ludothèque dans le projet de bibliothèque.
  Une ludothèque n'est pas gérée de la même manière qu'une bibliothèque.
  Pour le projet bibliothèque, le CÉ peut faire une demande de subvention au provincial par résolution. Ça nous prend les soumissions et les plans pour lancer une requête officielle
  La fabrique à projet de noël sera du 7 au 26 novembre. Pour le marché de noël il faudra avoir accès au gymnase le 3 décembre à compter de 15h15 pour la distribution.
  Le chandail reconnaissance: Guillaume en a parlé aux profs tout le monde est d'accord. Le coût est de 15$ par chandail. En attente pour la commande.
  Il y avait une vente de chandail qui était prévue du 2 au 13 novembre, l'opp ne peut pas s'occuper des deux campagnes en même temps. Julie Gaudet propose d'intégrer la vente de chandail au marché de Noël, adopté à l'unanimité. Madame Périard va envoyer un courriel

pour la vente des chandails et le marché de noël et une seule fabrique à projet. Jade va envoyer les infos par courriel à l'OPP.
Esther Riendeau demande à ce que ces deux points soient à la charge de l'OPP: la fête de la rentrée doit être organisée par l'OPP et la vente de chandail de la part de l'OPP. Les ramener au printemps. Appel à projet reporté prochain CÉ

6. **Correspondance :** 20h. Rien cette semaine.
7. **Point du public :** 20h01
   - Mini dragon, séance de basket à 75$ par année avec le programme bien dans mes basket et en attente d'un retour de la part de St-Pierre-Claver. Myriam se propose pour faire le contact. C'est en parascolaire à l'école Lanaudière. À valider avec le CDP pour l'offre de service des activités du CDP (entente entre le SDG et le CDP pour ne pas offrir les mêmes activités. (première étape vérification avec madame Avon).
8. **Sorties éducatives :** 20h05

   Gr 501-602 : 25 nov Salon du livre, stm

   Gr 503-603 : Salut Gilles au musée, départ à 9h pour les 2 sorties et retour vers midi. 13 nov visualisation d'un film

9. **Points d'information: 20h07**

   Direction : Madame Périard tiens à présenter des remerciements au SDG puisque c'est eux qui ont fait la surveillance pour les jeux gonflable et ils ont défrayé 1 512$. Seul point à améliorer, la communication aux parents pour savoir a quel moment dans la journée

   - Punaises: 4 communications officielles de la part de la direction aux parents. 2 octobre courriel original mentionnant avoir constaté des punaises de lit sur les effets personnels d'enfants (écrit par le service des comm de la CSSDM, un deuxième le 9 octobre pour aviser qu'une extermination a eu lieu dans un local et une investigation dans 5 autres locaux écrit par le service des comm de la CSSDM, un 3e le 13 octobre pour mentionner que toute l'école a été inspectée et le RDC a été décontaminé de manière préventive écrit par Madame Périard et le 16 octobre pour répondre aux nombreux questionnements reçus et pour mentionner qu'aucune punaise n'avait été vue dans l'école depuis le début des événements, écrit par Esther Riendeau. Esther Riendeau soulève un point de contradiction entre 2 courriels (on a dit que des punaises ont été vues sur des effets personnels d'enfant dans le 1er courriel et on a dit qu'aucune punaise a été aperçue à l'école dans le dernier. Madame Périard précise que les punaises ont été vues sur les effets personnels des enfants, à leur domicile et non à l'école). Les exterminateurs vont revenir dans 3 semaines faire le point.
     Le 19 octobre, un courriel est arrivé de la part d'une famille, un des enfants avait présenté des piqûres avant la décontamination de l'école du 12 octobre. Ils ont fait venir une compagnie de décontamination qui n'a trouvé aucune trace de punaises et la compagnie n'a pas décontaminé. Aucun autre des enfants de la famille n'avait de trace de piqûre.
   - Portes ouvertes : À suivre, reste à confirmer pour une date. Au privé les portes ouvertes sont en ce moment et les inscriptions sont plus tôt qu'au public. Propositions de la part de Samuel: faire valoir les bons coups comme le SDG qui est incroyable, la nouvelle bibliothèque, faire une heure du conte, etc.

- Photo scolaire : (Enfantclic): L'organisation était via Michel Lacasse. Reprendre les contacts était difficile et les communications étaient aussi difficiles le jour même. Tout est rentré dans l'ordre. Ils étaient trop en avance sur l'horaire. À suivre pour les résultats et les commentaires des parents.

Personnel enseignant : 20h35. Julie: drapeau Rouge par rapport à l'écoute des enfants et sur la collaboration des élèves en classe . Un courriel a été envoyé aux parents d'un groupe au complet leur demandant d'avoir une conversation avec leur enfants. Peu d'enfants de ce groupe n'ont réellement eu de conversation. Les profs demandent si nous avons des suggestions pour rejoindre les parents. Samuel Delmas nous propose un défi sans écran (22 novembre 2026 via Pause). Suite à ce constat, il est proposé de prendre les formations du CREP pour adresser ces problématiques, notamment la formation sur les écrans.

Service de garde : 21h01. Le même phénomène est observé. Les consignes ne sont pas suivies, les enfants ne respectent pas les règles. Les éducateurs sont en formation continue. Les mêmes éléments sont observés avec les mêmes jeunes.

Représentant-e de la communauté : Pas de représentant cette semaine
Représentant-e au comité de parents : Prochaine rencontre le 27 octobre 2026
Membres parents : Rien cette semaine

10. Levée de la séance 21h08

Présidence

Direction